

Mon médecin généraliste les week-ends et les jours fériés



Depuis février 2012, quand vous faites appel à un médecin le week-end, vous devez modifier vos habitudes. Fini pour vous de rechercher le téléphone et l'adresse du médecin de garde dans votre commune. Il vous suffit de retenir le N° de téléphone attribué à la garde de médecine générale et la localisation du Poste de Garde le plus proche de votre domicile.

Mode de fonctionnement d'un Poste Médical de Garde

Quand ?

- Du vendredi 20h00 au lundi 8h00
- Les jours fériés légaux (la veille dès 20h00 au lendemain 8h00)



Comment s'y prendre ?



La première étape est de prendre contact avec le N° **1733**. Dans certains cas (appel GSM, numéro privé, ...) votre code postal vous sera demandé. Quelques questions vous seront posées pour évaluer le degré d'urgence de l'intervention. Un rendez-vous vous sera ensuite donné au poste de garde dont votre localité dépend.

L'objectif d'un poste garde est de garantir à chacun les soins qui ne peuvent être postposés jusqu'à la reprise des activités de son médecin traitant.

Combien ça coûte ?

Le poste de garde pratique le système du tiers payant, c'est-à-dire, que vous ne payez que la part qui reste à charge du patient après intervention de la mutuelle. Pour ce faire, il est indispensable de vous munir de votre carte SIS et d'une vignette de mutuelle.

Les postes de garde sont équipés de terminaux bancaires pour les paiements électroniques (les cartes de crédit ne sont pas acceptées).



Qui ?



Par qui allez-vous être soigné ? L'ensemble des médecins généralistes participe à la garde de week-end dans les différents Postes de Garde. Il s'agira donc d'un médecin généraliste de la région. Pour un meilleur suivi, le médecin qui vous aura consulté informera votre médecin traitant du diagnostic et du traitement prescrit.

Où ?

Il y a un Poste de Garde à moins de trente minutes de route de chez vous. Pour la commune de Tintigny



Le Poste Médical de Garde se situe **rue de France à Tintigny**

Les différents bâtiments sont faciles à repérer par un fléchage spécifique.

Si vous ne pouvez vous rendre par vos propres moyens au Poste de Garde, **un service de navette peut vous être proposé**. Une intervention de 5 € vous sera demandée dans ce cas. Cette possibilité vous sera présentée lors de votre contact avec le service 1733.

Et si votre état de santé ne vous permet de vous déplacer, le médecin pourra se rendre à votre domicile pour vous examiner.

Et en semaine ?



Les Postes Médicaux de Garde n'assurent que les gardes des week-ends/jours fériés. Le système reste donc inchangé pour les nuits en semaine. Vous pouvez retrouver le médecin de garde de votre région sur le site : **www.cercles.be**

Conclusion :

Comme vous l'avez compris, cette réforme de la garde de médecine générale est indispensable pour garantir des soins de santé à tous dans nos régions dans les années à venir. D'autre part, ces nouveaux services vous faciliteront la vie. Il ne sera plus nécessaire de chercher les coordonnées du médecin de garde, seul le numéro unique 1733 est à retenir. Plus besoin, non plus, de chercher l'adresse du médecin de garde, vous connaîtrez ce lieu bien défini où l'ensemble des médecins centralise cette garde. De plus, le poste de garde travaillant sur système de rendez-vous votre passage sera de courte durée. Le système de ticket modérateur et le paiement par terminal bancaire sont aussi là pour vous faciliter la vie. Il ne sera plus nécessaire de passer par la banque « parce qu'on n'avait pas prévu de tomber malade ce week-end-là ». Et pour finir, le système de navette permettra de garantir l'accessibilité à tous.